Lyon : deux policiers en civil se font reconnaître dans la rue par une dizaine d'individus hostiles, qui les agressent ; les agents ripostent, échangent des coups et finissent en garde à vue

10/01/2023 à 13h30



Lyon – Que s'est-il exactement passé dans la rue Romarin dans la nuit de mercredi à jeudi ?

(…) *"Ils allaient récupérer leurs véhicules"*, assure à notre rédaction Bertrand, secrétaire national adjoint de FO police municipale. Selon lui, ses deux collègues du Groupe opérationnel mobile (GOM) ont été *"reconnus par une dizaine d'individus, vers 5h du matin, sur un endroit connu pour être un point de deal et où nous intervenons donc régulièrement"*. Le policier qui répond à notre rédaction dénonce d'ailleurs un tag insultant à l'encontre de sa femme retrouvé sur les lieux il y a quelques temps.

Les deux policiers auraient ainsi été *“encerclés par ceux qui venaient de les détroncher”*, avant un face à face particulièrement tendu, avec des insultes telles que *“on va vous niquer la GOM”*. Après les paroles, les gestes : des coups ont été échangés. *“La force strictement nécessaire pour se dégager puisqu’en face les individus ne voulaient pas reculer”*, continue d’expliquer Bertrand, qui reconnait qu’au moins une personne étrangère aux faits initiaux *“a pris un coup dans la confusion”*.

La rixe prend fin, les deux policiers municipaux vont alors en direction de la place des Terreaux *“où ils aperçoivent une voiture de police”*, selon le syndicaliste. Mais les policiers nationaux en uniforme, eux, se chargeront d’interpeller les deux hommes, *“recherchés après un signalement”*.

Les menottes ne seront toutefois pas mises aux poignets des agents avant leur garde à vue, puis leur défèrement vendredi devant le parquet de Lyon. Les autres *“se sont barrés”*, ont assuré les deux collègues désormais suspendus de leurs fonctions à Bertrand.

FO, par la voix de son représentant, déplore *“le non-respect de la présomption d’innocence dans cette affaire, du fait que la suspension a été décidée avant même la sortie de la garde à vue”*.

Lyon Mag